

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : paramed.gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : paramed.jolimont@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 312 Prestations techniques et administration des traitements			
Code	PAIR3B12	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	38 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Gilly Giuseppina BREMBATI (giuseppina.brembate@helha.be) Charlotte CROMBEZ (charlotte.crombez@helha.be) Joelle PIERROUX (joelle.pierroux@helha.be) Nadia PETIT (nadia.petit@helha.be) Laura VAUDON (laura.vaudon@helha.be) Martine WATELET (martine.watelet@helha.be) Gulnur DOGRAMACI (gulnur.dogramaci@helha.be) Christel LECOMTE (christel.lecomte@helha.be) Patricia MATOT (patricia.matot@helha.be)</p> <p>HELHa Jolimont Maria ZACCARIA (maria.zaccaria@helha.be) Sophie MARISCAL (sophie.mariscal@helha.be)</p> <p>HELHa Tournai - Salines Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Christine COLLIE (christine.collie@helha.be) Nathalie WOJTKOWICZ (nathalie.wojtkowicz@helha.be) Aurore VOS (aurore.vos@helha.be) Julie DE NEVE (julie.de.neve@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Cathy OPIGEZ (cathy.opigez@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) José Agrippine INGABIRE (josee.agrippine.ingabire@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

Acquis d'apprentissage visés

Administration de traitements

Calculs de doses, de débits

Classe entière (14h)

Transfusion sanguine : 6h

Vac thérapie : 2h

Ponctions pleurale et d'ascite : 2h

Théorie En sous-groupes A et B (8h)

Placement d'un cathéter périphérique : 2h

Irrigation/instillation/mèche : 2h

Bilan hydrique : 2h

Stomie : 2h

Pratique En sous-groupes (22h)

Placement d'un cathéter en voie périphérique : 4 h

Pousse-seringue : 4 h

Retrait cathéter voie centrale : 4 h

Plaies drainées en circuit ouvert : 4 h

Mèches - Irrigation : 4h

Stomies 2h

Manipulation Pàc et Midline /Picline 2h

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAIR2B14, PAIR2B15

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B12A Prestations techniques y compris administration des traitements 38 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B12A Prestations techniques y compris administration des traitements 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive d'activité d'apprentissage correspondante.

L'épreuve Administration des traitements doit être réussie.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Prestations techniques y compris administration des traitements			
Code	21_PAIR3B12A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	38 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Christine COLLIE (christine.collie@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Nathalie WOJKOWICZ (nathalie.wojkowicz@helha.be) Aurore VOS (aurore.vos@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Julie DE NEVE (julie.de.neve@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Cathy OPIGEZ (cathy.opigez@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Josée Agrippine INGABIRE (josee.agrippine.ingabire@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 312 : Mettre en œuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 312 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 312

À partir de situations, justifier sur base des recommandations de bonnes pratiques les données à collecter, buts, indications, contre-indications, incidents, matériel, étapes du soin...

Acquis d'apprentissage de l'activité/ Objectifs

Pour les prestations techniques définies ci-dessous

- identifier la catégorie de chaque prestation technique en référence à la liste des prestations techniques définie par le cadre légal de la profession
- énoncer les données à collecter pour chaque prestation
- énumérer le but, les indications, contre-indications, incidents, accidents et les recommandations de bonne pratique pour chaque prestation
- citer par ordre chronologique les différentes étapes de la prestation
- préparer le matériel pour chaque prestation

- réaliser la prestation technique
- respecter les principes d'hygiène, d'asepsie, de sécurité, de confort et de pudeur

A partir de différentes situations cliniques construites

- justifier les modifications apportées aux modalités programmées d'un soin
- justifier les adaptations apportées aux gestes par rapport à la fiche technique de référence
- appliquer les surveillances
- réaliser les transmissions en lien avec la prestation technique
- utiliser des échelles d'observation et d'évaluation en lien avec la prestation
- établir des liens avec les acquis d'apprentissage d'autres compétences évaluées lors de l'AIP

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Prestations techniques de médecine : 20h

- Placement d'un KT périphérique
- Retrait d'un cathéter de voie centrale (+ pose)
- Pousse seringue
- Transfusions
- Ponction pleurale et d'ascite
- Port-à-cath et Picc line

Prestations techniques de chirurgie : 18h

Plaies drainées en circuit ouvert

Mèches - irrigation

Bilan hydrique

Vac thérapie

Stomies (types, placement, suivi & surveillances spécifiques)

Démarches d'apprentissage

Ppt, démonstrations, vignettes cliniques

Dispositifs d'aide à la réussite

Atelier de remédiation, AIP, apprentissage par les pairs, atelier de simulation

Ouvrages de référence

Supports

Fiches techniques, notes sur plateforme

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de l'unité d'enseignement est la note de l'activité d'apprentissage.

Cette UE est en lien direct avec les fondements de notre discipline professionnelle. L'étudiant est tenu de présenter un niveau de maîtrise minimale suffisant à la fois pour les prestations techniques et l'administration des traitements. En cas de lacune(s) dans l'un des deux contenus, l'UE ne sera pas validée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'épreuve intégrée de l'UE 312 : Prestations techniques se fera par un examen écrit en juin, incluant l'administration des traitements.

L'examen est sur 40 points. La répartition des points se fait de la manière suivante :

20 points pour les soins infirmiers en chirurgie

20 points pour les soins infirmiers en médecine.

Le total est ramené sur 20 points.

Les modalités sont identiques pour toutes les sessions d'examen.

L'UE ne sera validée après délibération que si l'étudiant démontre la maîtrise des connaissances définies comme incontournables pour l'acquisition des acquis d'apprentissages de l'UE.

Les modalités d'évaluation sont reprises dans l'annexe de la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

Le document "Annexe" de l'activité d'apprentissage est communiqué lors du cours et disponible sur Connect ED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).